

COMITE INTER PAYS FRANCE – MAURITANIE

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 4 août 2016 à OLBY

L'Assemblée générale du Comité Inter-Pays FRANCE MAURITANIE s'est tenue cette année comme les précédentes depuis 2004, à OLBY (Puy de Dôme), le 4 août 2016 chez notre ami Jean LASSALAS.

PRÉSENTS (Ordre alphabétique).

Jean-Rodolphe GENIN, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin</i>	D. 1780
Raymond GITTON, <i>Président R.C. Bourgoin La Tour du Pin Dauphiné Nord</i>	D. 1780
Bernard LACAZE, <i>Past Gouverneur, Président du C.I.P., R.C. Rodez</i>	D. 1740
Jean LASSALAS, <i>Trésorier, R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Claude SEILLIER, <i>Secrétaire, R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Bernard TORGUE, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin – Vice-président du CIP</i>	D. 1780

ABSENTS EXCUSÉS ET POUVOIRS TRANSMIS (Ordre alphabétique).

Renée GINSBURGER, <i>Présidente du R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Pierre HAAS, <i>Past Gouverneur, R.C. Strasbourg Kléber</i>	D. 1680
Patrick MARECHAL, <i>Secrétaire honoraire, R.C. Tours Val de Loire</i>	D. 1720
Pierre ROGER, <i>R.C. Rodez</i>	D. 1740
Alain SALOMON, <i>Président R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Claude SARRIC, <i>Past Gouverneur, Vice Président du C.I.P., R.C. Ingwiller-Bouxwiller</i>	D. 1680
Claude TRULLEN <i>Président R.C Rodez</i>	D. 1740

ABSENTS EXCUSÉS (Ordre alphabétique).

Roland DI MEGLIO, <i>Trésorier adjoint, R.C. Saint-Mathieu Pic Saint Loup,</i>	D.1700
Richard PI, <i>Gouverneur en exercice du D. 1740, R.C Nontron</i>	D.1740

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 4 août 2016.

Avant que le président ne prenne la parole, il est fait état du contact pris par Pierre ROUSSEAU, du club de Pertuis Durance Cadenet, qui souhaitait venir et qui bien évidemment était attendu avec grand plaisir en raison notamment de l'aide qu'il pouvait apporter au CIP. Malheureusement le courrier électronique parti à son endroit ne lui est jamais arrivé. Un contact téléphonique juste avant l'assemblée confirmait son absence.

Le président Bernard LACAZE ouvre la séance en excusant les absents et en remerciant ceux qui avaient pris le temps d'adresser un pouvoir. Ensuite il adresse des mots de bienvenue aux présents. Il ne saurait oublier notre hôte, Jean LASSALAS, qui accueille annuellement notre assemblée générale avec toujours la même convivialité.

Il évoque ensuite la mémoire d'André MEUNIER, gouverneur 2000-2001, qui avait créé le CIP en demandant à Bernard LACAZE d'en être le président fondateur. Il avait lui-même participé en 2002 au voyage en MAURITANIE, au cours duquel avait eu lieu l'Assemblée générale. Notre ami André s'était fait remarquer également par l'humanité de ses poèmes qu'il avait composés dans ce pays où des comportements générés par la faim et la pauvreté l'avaient particulièrement ému, mais aussi

générés par la fierté et la joie des autochtones pouvant donner à leur tour des produits issus de la terre et de leur travail.

2. RAPPEL DU COMPTE RENDU DE L'A.G. 2015 ET BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.

Comme chaque année, c'est à partir du compte rendu de l'Assemblée générale précédente que l'on peut faire état des objectifs visés lors de l'année écoulée et de leur réalisation. C'est pourquoi le président demande au secrétaire d'en faire la lecture.

3. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2015 – 2016

Avec l'accord du trésorier, Jean LASSALAS, c'est Bernard LACAZE, qui, ayant assuré durant l'année la trésorerie du CIP, fait la lecture du bilan financier de l'année 2015/2016.

* **Le solde** au 30 juin 2015 était de **3 554,04 €**

* **Les Ressources** de l'année (**840,00 €**) proviennent de :

* 14 cotisations individuelles : **140,00 € (80,00 € l'an dernier)**

* Subventions : **200,00 €** accordés par les clubs de :

- Montpellier (100,00 €),
- Millau Saint-Affrique (100,00 €),

- du District 1740 (**500,00 €**)

* **Les Dépenses (1 530,00 €)** sont justifiées par :

* Versement de **1 500,00 €** à l'Association des "Amis de F'Derick" pour les jardins maraîchers de Zouerate réservés aux femmes (C.R. Assemblée générale 2015)

* Cotisation à la coordination nationale des CIP : **30,00 €**

Ainsi l'exercice **2014-2015** se termine sur un **résultat (négatif) de - 690,00 €**.

Au 30 juin 2016, **le solde** est donc de **2 864,04 €**

Après cette lecture, quitus est donné au bilan financier de l'année 2015-2016.

Cependant, ayant relevé que son club n'avait pas versé de cotisation pour l'exercice 2015-2016, Jean-Rodolphe GENIN, n'ayant pas encore clos ses comptes de past-président du club de Bourgoin-La Tour du Pin-Dauphiné Nord, va demander à son club de combler cette lacune en même temps qu'il donnera sa contribution pour l'année 2016-2017.

4. RAPPORT MORAL

Bernard LACAZE commence ce rapport moral en faisant part des correspondances qu'il avait reçues de Jean LASSALAS, principalement de la lettre confirmant la remise des derniers colis en Mauritanie ainsi que la carte de vœux envoyée de Casamance.

* Ensuite, s'adressant à Jean LASSALAS, il remercie les "Amis de la Casamance" pour la transmission de leur petit bulletin : "Trait d'Union".

* Faisant état des relations avec le Maire de Zouerate, il rend compte qu'en dehors des remerciements reçus pour les 1 500 € pour le Tiris Zemmour, il n'avait plus de nouvelles, confirmant en cela la grande difficulté à agir avec la Mauritanie.

* Jean LASSALAS appuie également les propos du président en précisant qu'il avait bien reçu des remerciements de DIOUM BIRI Ali après la réception des colis de novembre 2015, mais en juillet seulement.

De plus il confirme que la Mauritanie n'accepte plus les produits et matériels d'occasion ou usagés !

Malgré ces difficultés, le président confirme qu'il faut continuer à œuvrer pour cette population vraiment très pauvre.

* Le président nous informe également que Claude SARRIC, vice-président, avait représenté le CIP à Strasbourg, lors de la coordination internationale des CIP¹ qui se réunit tous les 3 ans.

Lors du décès d'André MEUNIER, Claude SARRIC avait adressé une lettre au président, rappelant sa personnalité.

Néanmoins Claude SARRIC souhaite être remplacé à ce poste de vice-président.

* Revenant sur la situation relationnelle difficile avec la Mauritanie, le président précise que, malgré tout, en plus du chèque adressé au cours de l'exercice écoulé, un lot de vêtements et du petit matériel médical avait aussi été envoyé par l'intermédiaire des "Amis de F'Derick".

* Pour terminer son rapport, Bernard LACAZE fait savoir :

- qu'es qualité, il avait participé en février 2016 à Cannes, à la Conférence du Président international et avait présenté le CIP à travers un panneau d'affichage montrant ses activités.

- qu'il avait reçu une lettre émouvante de Madame Geneviève COURBOIS, de l'association "Les Enfants du Désert" (lettre déjà adressée à tous) dont il reparlera lors des propositions sur les actions envisageables.

A l'unanimité, quitus est donné aux rapport financier et moral.

¹. Depuis le 1^{er} juillet 2016, La présidence de la coordination nationale des CIP est assurée par Bertrand BARANOVSKY, du R.C de Rennes et past-gouverneur 2015-2016, président du CIP France-Russie. Il succède à Gérard CHARPENTIER.

5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2016 – 2017

♦ Compte tenu des remarques précédentes, Bernard LACAZE fait savoir qu'il n'y a pas de souhait exprimé en provenance de la Mauritanie.

Le président en profite pour rappeler qu'il a terminé son dernier mandat et que c'est pour cette raison qu'il avait proposé, l'an dernier, d'élire un "président élu" afin que ce dernier puisse lui succéder. C'est ce qui avait été fait et c'est pour cela que Bernard TORGUE va pouvoir dès à présent prendre la relève.

Auparavant Bernard LACAZE remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche, en particulier le d. 1740 à qui, chaque année, il envoie le compte rendu des activités et de l'assemblée générale, de qui le CIP recevait chaque année une subvention.

Il rappelle qu'au Rotary il est bon que la roue tourne, aussi demande-t-il à l'assemblée de confirmer le vote de l'an dernier en élisant président Bernard TORGUE.

- ♦ Le flambeau étant passé, le président Bernard TORGUE prétextant un certain âge,
- souhaite que Bernard LACAZE ne s'éloigne pas du CIP,
- compte sur le bureau pour l'aider à poursuivre sa tâche au profit du CIP.

Au regard des actions à envisager, il regrette l'absence de correspondants en Mauritanie, principalement des Rotary clubs, et s'interroge sur la manière de retrouver des contacts.

Lui-même en avait pris l'an dernier, mais en vain.

En conséquence, il estime que pour pouvoir demeurer actif, il faut se reporter sur des activités existantes et les poursuivre, en particulier avec des gens fiables tels que "Les Amis de F'Derick" et "Les Enfants du Désert". Bien qu'il n'aime pas envoyer des fonds dans la nature, sans réceptionniste connu en relation avec le CIP, il pense que si on connaît des gens totalement fiables, cela pourra se faire malgré tout .

Si le club de Nouakchott répondait présent ! et si par le biais des missions médicales (contacts institutionnels) – bien que ce ne soit pas notre spécialité)... ! Autant de pistes à continuer d'explorer.

Bien évidemment il souhaiterait continuer à mettre du petit matériel dans les voitures "kangoo" destinées à La Casamance, mais quid de la réception ? L'action reste cependant en mémoire.

- ♦ Afin de clore le point sur les actions, Bernard LACAZE remet au nouveau président :
 - tous les documents, année par année, relatifs au CIP,
 - une synthèse des actions entreprises sous sa présidence (qui sera adressée à tous également avec ce C.R) et précise qu'il adresse aux membres fondateurs tous les bulletins émis sous sa présidence.

- ♦ Reprenant la parole, et en raison du souhait émis par Claude SARRIC de quitter la vice-présidence, Bernard TORGUE propose à l'assemblée la composition suivante du nouveau bureau :

- Président d'honneur : Bernard LACAZE

- Président : Bernard TORGUE

- Vice-président : Jean-Rodolphe GENIN

- Secrétaire : Claude SEILLIER

- Trésorier : Bernard LACAZE

- Protocole : Jean LASSALAS

- Membre ² : Claude SARRIC

- ★ L'assemblée vote à l'unanimité la composition de ce bureau ainsi modifié.

- ★ Il est décidé de conserver le siège social du CIP chez Bernard LACAZE, à Rodez.

² Pour donner suite à la relation avec Pierre ROUSSEAU (voir § 1), une conversation téléphonique avec Bernard TORGUE confirme l'acceptation de Pierre ROUSSEAU comme membre du bureau. Ceci sera acté dès que Pierre ROUSSEAU aura adressé sa cotisation au trésorier.

6. QUESTIONS DIVERSES.

- ★ Jean Rodolphe GENIN demande pourquoi est-ce avec la Mauritanie qu'a été créé le CIP ?

Réponse lui a été faite qu'à l'époque de la création :

- tout allait bien au plan géopolitique dans ce pays,
- il y avait dans ce pays des Rotary clubs qui fonctionnaient bien,
- certains des fondateurs de ce CIP avaient des liens directs ou indirects avec ce pays.

★ Bernard TORGUE fait savoir que la possibilité de bénéficier des liens de parenté entre un membre de son club et le neveu de ce dernier, restaurateur à Nouadhibou, est pour l'heure sans suite.

★ La cotisation individuelle reste inchangée (10,00 €) et l'appel sera envoyé prochainement.

★ La prochaine assemblée générale se déroulera, toujours à OLBY, chez notre ami Jean LASSALAS, le jeudi 3 août 2017 à 10H30.

Bernard TORGUE
Président

Claude SEILLIER
Secrétaire

P.J. * Synthèse des actions réalisées de 2002 à 2007 et de 2009 à 2016
* Annexe : Planche de photographies

**Annexe au compte rendu
de l'Assemblée générale du 04 août 2016**



Le sérieux de la réunion ne peut être mis en doute



Bernard Torgue, le nouveau président est déjà au travail



Le Président est "mort", vive le Président !

Jean Lassalas,
notre hôte toujours aussi
accueillant.

